

ATLA

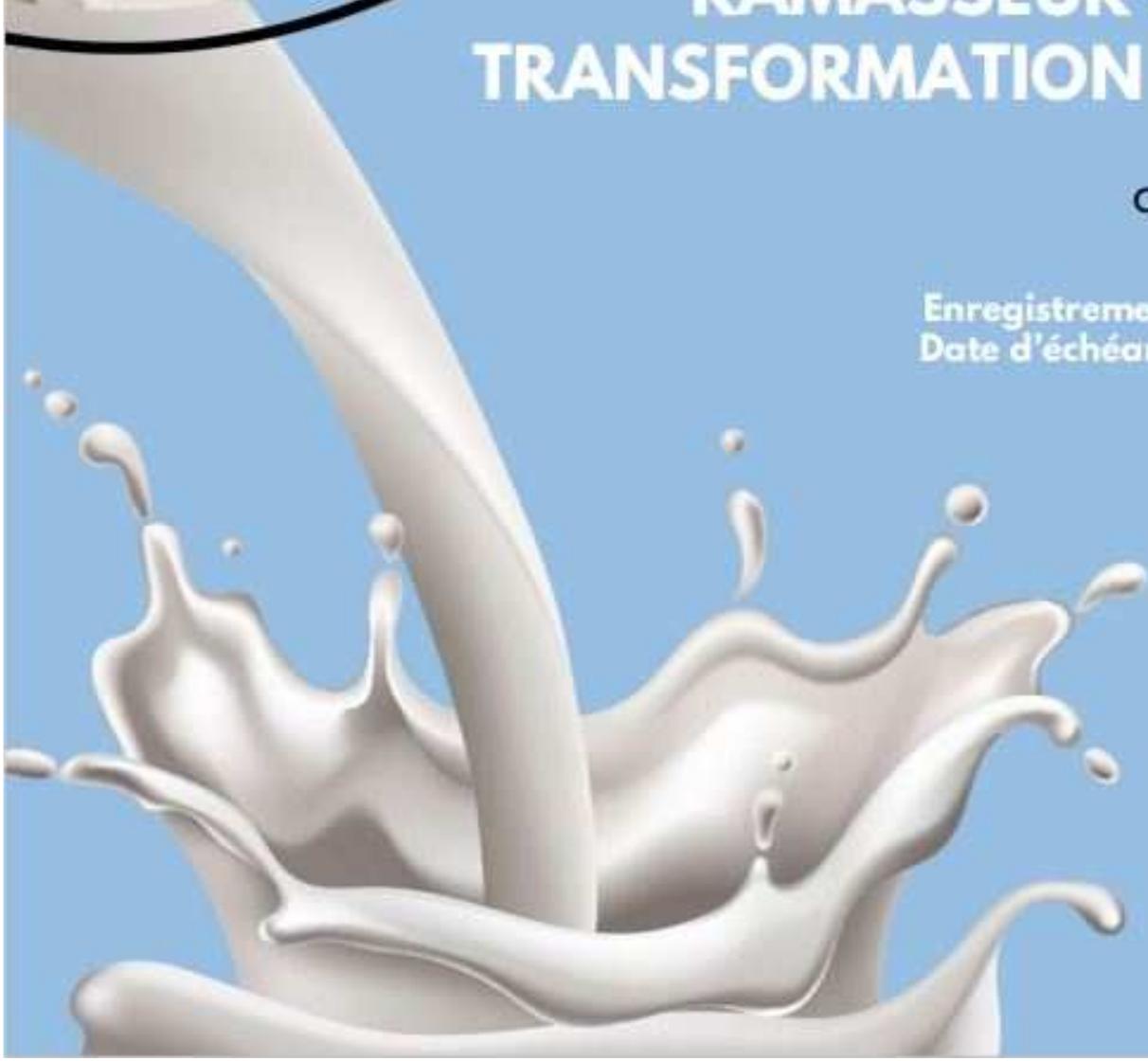


LA COOPÉRATION AGRICOLE
LAITIÈRE

CQP CHAUFFEUR RAMASSEUR DANS LA TRANSFORMATION LAITIÈRE

Code RNCP 36 152

Enregistrement : 26/01/2022
Date d'échéance : 26/01/2025



Sommaire

CQP Chauffeur Ramasseur
dans la Transformation laitière
Code RNCP 36 152

Enregistrement : 26/01/2022
Date d'échéance : 26/01/2025

03

RÉFÉRENTIEL EMPLOI

- Mission générale
- Situation hiérarchique
- Relations fonctionnelles
- Activités types
- Variabilité de la situation professionnelle

04

RÉFÉRENTIELS RNCP

- Référentiel d'activités
- Référentiel de compétences
- Référentiel d'évaluation

09

RESSOURCE PÉDAGOGIQUE

- Savoirs
- Savoir-Faire



REFERENTIEL EMPLOI

RÉFÉRENTIEL EMPLOI	
Mission générale	Le Chauffeur-ramasseur dans la Transformation laitière collecte du lait auprès des producteurs selon des tournées préétablies, au moyen du matériel confié par l'entreprise, et le transporte au lieu de dépotage désigné. Il/elle assure la mesure des quantités collectées et contribue au contrôle qualité, tant chez le producteur que dans le camion en effectuant des prélèvements d'échantillons pour la traçabilité, le suivi qualité et la paie de lait.
Situation hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> - Sous la responsabilité d'un responsable collecte, - Sous la responsabilité de l'adjoint de collecte, - Sous la responsabilité du responsable de zone.
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs. - Le responsable du parc camions et les mécaniciens. - Les garagistes locaux. - Le service collecte. - Le service réception usine. - Les Techniciens laitiers / conseillers laitiers. - Les services QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement). - Les services publics de contrôle. - Service froid-ferme (tank à lait propriété de l'entreprise). - Service agro-fournitures (livraison de produits aux producteurs).
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la collecte de lait, vérifier et assurer sa qualité et sa traçabilité ; - Conduire, gérer et entretenir un camion laitier ; - Appliquer les procédures limitant les risques sur la sécurité, l'hygiène, l'environnement et la qualité ; - Assurer une relation et une communication producteurs-entreprise efficace.
Variabilité de la situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Selon l'utilisation d'un ou plusieurs types de véhicules, de dimensions et poids variables. - Selon l'aptitude du chauffeur à effectuer diverses tournées. - Selon les contraintes liées à la préparation, la conduite, l'entretien et le nettoyage du véhicule et du matériel. - Selon la participation au dépotage. - Selon la contribution à la livraison de produits agro-fournitures et de services aux producteurs. - Selon la région géographique (topographie, climat). - Selon le type de tournées (tournée de jour ou de nuit). - Selon l'organisation et les relations avec : <ul style="list-style-type: none"> • le service Froid Ferme ; • le service Rétrocessions ; • les laboratoires interprofessionnels.

REFERENTIELS 2022

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>BLOC 1 : COLLECTE D'UN LAIT DE QUALITE ET RELATION AVEC LES PRODUCTEURS</u></p> <p>Prise de connaissance des consignes relatives à la tournée et recueil des informations et documents éventuels à diffuser auprès des producteurs</p> <p>Contrôle et vérification de la présence opérationnelle (conformité, propreté...) des équipements, matériels, fournitures et documents nécessaires à la collecte. Pesage du camion, le cas échéant</p> <p>Collecte du lait chez les producteurs dans le respect des consignes de chargement et des procédures d'hygiène et de sécurité. Participation aux opérations de dépotage le cas échéant</p>	<p style="text-align: center;">PREPARER LA TOURNEE</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questionnaires techniques écrits adaptés au contexte professionnel du candidat - grilles d'évaluation complétées par le tuteur reprenant toutes les compétences et critères d'évaluation du référentiel - observation et questionnement en situation professionnelle par les membres de la Commission Technique d'Evaluation <p>Par exemple évaluation sur tout ou partie des situations professionnelles suivantes :</p> <p>Observation d'une prise de poste avec adaptation nécessaire suite à une</p>	<p>Les standards de l'entreprises sont respectés. L'hygiène et le comportement sont professionnels et ne donnent pas lieu à un risque accru de contamination ou d'accident.</p>
	<p>Respecter les standards de l'entreprise en matière d'hygiène (hygiène personnelle, tenue ...) et de prévention des accidents (comportement, hygiène de vie adaptée aux horaires décalés ...)</p>		<p>Les consignes sont comprises. Tout changement est intégré et donne lieu à action adaptative pour réaliser la tournée</p>
	<p>Prendre connaissance des consignes de la tournée pour s'adapter aux changements éventuels</p>		<p>Les informations utiles sont comprises et les matériels et documents récupérés. Aucun oubli n'est à signaler lors de la tournée (échantillons, informations, produits ...)</p>
	<p>Récupérer les documents et matériels nécessaires à la tournée et recueillir les informations à diffuser aux producteurs. Le cas échéant, charger les produits pour les rétrocessions ou livraisons</p>		<p>La qualité du lait est contrôlée. Tout risque de non-conformité est repéré et donne lieu à un enregistrement et une alerte. Le lait non conforme n'est pas collecté.</p>
	<p style="text-align: center;">CONTROLLER LE LAIT ET ASSURER LA TRACABILITE</p>		<p>Tous les échantillons prévus sont prélevés correctement (procédure respectée). Les résultats des « tests</p>
<p>Effectuer les contrôles qualité pour lancer (ou non) le pompage</p>			
<p>Assurer les prélèvements d'échantillons avec rigueur suivant les procédures pour réduire au maximum les écarts entre le</p>			

<p>Contrôle et jaugeage de lait avant pompage et, le cas échéant, prise de décision de ne pas collecter.</p> <p>Prélèvement des échantillons, identification et conservation pendant le transport suivant les modalités définies.</p> <p>Renseignement des documents et enregistrement des données de collecte</p> <p>Représentation de l'entreprise : Diffusion d'informations et de documents auprès des producteurs de la part de l'entreprise</p> <p>Signalement aux producteurs d'éventuelles anomalies constatées lors des passages et enregistrement suivant consignes</p> <p>Transmission à la hiérarchie de toutes informations utiles concernant la qualité (hygiène aux abords du tank à lait...), la sécurité (sol glissant, chemin détériorés...), les domaines économiques et commerciaux (concurrence...), et le déroulement des tournées (temps</p>	<p>payé et le livré. Le cas échéant lancer les « tests inhibiteurs »</p>	<p>modification de tournée ; Observation d'une collecte avec contrôle, branchement et pompage, prélèvement d'échantillons, lavage tank, remise de document et information au producteur ... ; Observation d'une phase de dépotage avec transmission d'informations à l'entreprise en fin de tournée ...</p>	<p>inhibiteurs » sont connus à l'arrivée au lieu de dépotage.</p>
	<p>Identifier et conserver les flacons suivant les consignes pour garantir leur intégrité et la traçabilité du lait.</p>		<p>L'intégrité des échantillons est préservée. L'étiquetage est réalisé sans erreur. La traçabilité est garantie et opérationnelle.</p>
	<p>COLLECTER LE LAIT CHEZ LES PRODUCTEURS</p>		
	<p>Contrôler et enregistrer les quantités collectées pour contribuer de manière optimisée au ramassage et à la paye de lait</p>		<p>Les données de collecte (quantités et qualité) sont toutes enregistrées de manière exploitable. Le jaugeage du tank à lait est juste.</p>
	<p>Utiliser les principales fonctions des tanks à lait et les matériels de pompage pour transférer le lait dans la citerne et lancer les lavages du tank en respectant les modes opératoires.</p>		<p>Les équipements de pompage du lait sont utilisés correctement (flexible, canne, pompe, échantillonneur automatique ...). Le tank est mis en lavage après vidange.</p>
	<p>Maintenir ses équipements propres et contrôler les points critiques de salissures pour prévenir toute contamination</p>		<p>Les équipements sont maintenus propres. Les points de salissures sont vérifiés. Les actions correctives éventuelles sont menées.</p>
	<p>Appliquer les bonnes pratiques de sécurité permettant de limiter les risques d'accident (gestes et postures ...)</p>		<p>Les procédures et consignes en matière de prévention d'accident sont appliquées systématiquement. Aucune mise en danger n'est observée.</p>
	<p>Appliquer les procédures de l'entreprise pour le retour au lieu de dépotage afin de garantir la qualité du lait collecté et participer, le cas échéant aux opérations de vidange</p>		<p>Le trajet et les horaires de la tournée sont conformes. La qualité du lait est préservée (pas de temps d'arrêt trop long, pas de stationnement sans surveillance ...). Les procédures de vidange de la citerne sont respectées</p>

de travail, horaires, anomalies éventuelles ...).	TRANSMETTRE LES INFORMATIONS ET ENTRETENIR LES RELATIONS ENTREPRISE / PRODUCTEURS		
	Renseigner les documents demandés, vérifier les enregistrements des données, rédiger des notes écrites ou des bons de livraisons ... pour transmettre les informations à l'entreprise		Les documents de la tournée sont complètement remplis. Les données sont justes. La transmission d'informations par écrit ou par oral est compréhensible et exploitable
	Rester en veille, détecter les anomalies pour alerter rapidement les services ou personnes concernées et/ou proposer des améliorations pour la collecte		Toute anomalie repérée lors de la tournée est consignée et transmise au service concerné (ou à la personne référente). Des améliorations pertinentes sont proposées.
	Distribuer les documents et publications aux producteurs pour les sensibiliser aux exigences de l'entreprise (sécurité, qualité ...). Respecter les décisions de l'entreprise dans sa communication aux producteurs.		Les documents et publications sont distribués à chaque fois que requis. La communication auprès des producteurs est faite conformément à la politique de l'entreprise.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>BLOC 2 : CONDUITE EN SECURITE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE COLLECTE</p> <p>Conduite du véhicule et utilisation des équipements de manière rationnelle et sécurisée</p> <p>Manœuvre du véhicule dans le respect des règles de sécurité et des consignes de l'entreprise</p> <p>Surveillance du bon état de fonctionnement et de la propreté (extérieur et cabine) du véhicule et du système de comptage / pompage.</p> <p>Contrôle de l'état mécanique et réglementaire du véhicule (niveaux, pneus, éclairage, vannes, planning d'entretien, formation conducteur ...), suivant les consignes établies et signaler les anomalies éventuelles</p> <p>Assurer les petits dépannages concernant le matériel de pompage</p>	<p>CONDUIRE UN CAMION DE COLLECTE EN SECURITE</p> <p>Conduire tous types de véhicule de collecte et utiliser leurs équipements de façon adaptée et sécurisée en toutes circonstances dans le respect des réglementations du transport et du code de la route ; en prenant en compte la spécificité du produit transporté (fluide) et les incidences sur le comportement du véhicule ; en respectant les consignes, procédures et spécificités liées au caractère alimentaire et périssable du produit.</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questionnaires techniques écrits adaptés au contexte professionnel du candidat - grilles d'évaluation complétées par le tuteur reprenant toutes les compétences et critères d'évaluation du référentiel - observation et questionnement en situation professionnelle par les membres de la Commission Technique d'Evaluation <p>Par exemple évaluation sur tout ou partie des situations professionnelles suivantes : Observation d'une phase de contrôle de l'état du véhicule et des équipements au départ de l'entreprise ; Observation de la conduite du camion-citerne et de manœuvres :</p>	<p>Le camion-citerne est conduit de manière prudente, le code de la route est respecté, la conduite est adaptée au contexte (type de route, météo, chargement ...). La sécurité des personnes, du camion et de ses équipements, du chargement ... est assurée.</p>
	<p>Réaliser les manœuvres inhérentes à la collecte dans le respect des règles de sécurité et des consignes de l'entreprise pour stationner le véhicule, accéder aux exploitations, utiliser une remorque, sécuriser une citerne ...</p>		<p>Le stationnement du véhicule et l'utilisation éventuelle d'une remorque sont corrects et respectent les conditions et règles de sécurité prévues dans l'entreprise, dans chaque exploitation ... Les risques sont minimisés.</p>
	<p>SURVEILLER ET ENTRETENIR LE MATERIEL DE COLLECTE</p>		
	<p>Contrôler l'état mécanique du véhicule pour repérer toute anomalie et alerter en cas de besoin</p>		<p>L'état du camion-citerne et de ses équipements est compatible avec une tournée de ramassage de lait. Toute anomalie est détectée et donne lieu à alerte en cas de besoin.</p>

et interventions mécaniques sur le véhicule en fonction des directives établies	Effectuer le pré-diagnostic d'une panne. Assurer l'auto-dépannage ou transmettre des informations précises pour faciliter l'intervention du dépanneur	accès à une exploitation avec stationnement et transfert de lait, phase de dépotage, lavage et stationnement du véhicule ... ; Etablissement d'un pré-diagnostic sur une panne fictive puis auto-dépannage et/ou passage d'information à un dépanneur ...	Toute panne donne lieu à un pré-diagnostic juste et exploitable. L'auto-dépannage ou l'intervention du dépanneur est réalisé en conformité avec les procédures internes de l'entreprise.
	Surveiller l'état de fonctionnement du véhicule et des équipements et contribuer à leur bon entretien		Le véhicule et ses équipements sont sous surveillance permanente. Le carnet d'entretien est connu et exploité
	Réaliser les nettoyages et lavages sous sa responsabilité pour assurer la propreté du véhicule, de la cabine et des citernes (intérieur et extérieur)		Le véhicule est propre (intérieur et extérieur)
	Appliquer les principes de l'écoconduite pour maîtriser les consommations (gas-oil, pneus ...)		Les principes de l'écoconduite sont appliqués. Aucune surconsommation n'est détectée.
	Repérer tout risque pour l'environnement (fuite ...) pour intervenir en fonction de ses responsabilités		Les zones potentielles de fuite sont contrôlées. Aucune trace de perte de lubrifiant ou de produit n'est visible.

RESSOURCE PEDAGOGIQUE

BLOC DE COMPETENCES 1 : COLLECTE D'UN LAIT DE QUALITE ET RELATION AVEC LES PRODUCTEURS	
Savoirs	Savoir-faire professionnels
PRODUIT LAITIER	
S1 - Être capable (EC) de citer les principaux composants et les principales caractéristiques du lait et les principaux risques d'altération.	SFP1 - Être capable (EC) de prendre en compte les risques et exigences liées au produit. SFP2 - EC de sensibiliser ses interlocuteurs aux exigences et risques liés au produit.
S2 - EC d'identifier les caractéristiques visuelles, olfactives et de texture d'un lait « conforme » et d'un lait « non conforme ».	SFP3 - EC d'accepter ou non le ramassage du lait.
S3 - EC de comprendre les conditions de la production laitière (cycles de lactation, saisonnalité, quotas, contraintes réglementaires...) et les principaux mécanismes de la paye de lait.	SFP4 - EC de contribuer de manière optimisée au ramassage et à la paye du lait.
COLLECTE	
S4 - EC d'apprendre les caractéristiques d'une ou plusieurs tournées.	SFP5 - EC d'effectuer plusieurs tournées de ramassage, y compris en cas de remplacement.
S5 - EC de décrire les principes de jaugeage des différents tanks à lait.	SFP6 - EC de proposer des améliorations de la tournée. SFP7 - EC de contrôler et d'enregistrer les quantités collectées chez le producteur.
S6 - EC de connaître de manière générale le fonctionnement des tanks à lait.	SFP8 - EC de d'utiliser les principales fonctions des tanks à lait (utiliser les jauges / lancer le programme de lavage...) SFP9 - EC de transmettre ses observations de dysfonctionnement des tanks à lait.
S7 - EC d'expliquer les installations de pompage du lait.	SFP10 - EC de pomper le lait en appliquant les règles d'hygiène et de qualité et en respectant les modes opératoires.
S8 - EC de décrire les mécanismes de transfert du lait du camion vers la remorque.	SFP11 - EC d'assurer le transfert du lait du camion vers la remorque.
S9 - EC de citer les procédures de retour au lieu de dépotage (sécurisation de la citerne, de la remorque / vérification de l'attelage...).	SFP12 - EC d'appliquer les procédures de retour au lieu de dépotage.
S10 - EC de citer les procédures de dépotage (lavage, pesée, dépotage...).	SFP13 - EC de réaliser le dépotage, suivant les préconisations de l'entreprise.

QUALITE	
S11 - EC de citer les critères qualité de l'entreprise et de son poste de travail (standards, paramètres, critères de conformité) et de citer les contrôles effectués par lui-même ou le service concerné.	SFP14 - EC d'effectuer les contrôles qualité et de les enregistrer selon les procédures établies.
S12 - EC de décrire les procédures de prélèvements et d'identifier les matériels nécessaires.	SFP15 - EC d'assurer les prélèvements systématiques avec rigueur et hygiène (gérer la glace, les flacons, respecter les procédures...),
S13 - EC de comprendre les principaux objectifs des différents prélèvements.	SFP16 - EC d'appliquer de façon rigoureuse les procédures de prélèvements pour réduire au maximum les écarts entre le payé et le livré.
S14 - EC d'expliquer l'objectif et de décrire les modalités des tests inhibiteurs.	SFP17 - EC de réaliser des tests inhibiteurs selon les procédures prédéfinies.
S15 - EC d'expliquer la démarche qualité appliquée aux exploitations.	SFP18 - EC d'être en veille et d'alerter au regard des dysfonctionnements éventuels.
TRACABILITE	
S16 - EC de citer le rôle et les enjeux de la traçabilité.	SFP19 - EC de citer les documents nécessaires à la traçabilité du produit.
	SFP20 - EC de réaliser les enregistrements et étiquetages nécessaires pour assurer la traçabilité (continuité de l'identification du lait collecté).
COMMUNIQUER	
S17 - Être capable (EC) de lister et d'expliquer l'utilité de l'ensemble des documents de travail mis à disposition au poste (documents de suivi et d'enregistrement, documents de traçabilité, consignes...).	SFP21 - Être capable (EC) de s'informer, comprendre et examiner des consignes orales et écrites nécessaires à la réalisation de l'activité.
	SFP22 - EC de renseigner les documents demandés, de vérifier l'enregistrement des données et des résultats. Alerter si besoin.
S18 - EC de rédiger une note.	SFP23 - EC de rédiger des consignes et/ou rapports par écrit.
S19 - EC de résoudre un problème faisant appel à des notions de comptage et de calcul.	SFP24 - EC de réaliser un calcul dans une situation professionnelle.

RELATION PRODUCTEUR-ENTREPRISE

S20 - Être capable (EC) de créer un relationnel avec les producteurs, de connaître les principales caractéristiques de leur métier et de ses contraintes réglementaires.	SFP25 - Être capable (EC) de donner une image positive de l'entreprise en étant professionnel par la mise en œuvre de ses compétences, son comportement, sa tenue et gagner la confiance des producteurs.
S21 - EC de remonter toute information demandée par l'entreprise.	SFP26 - EC de rédiger des formulaires d'accompagnement (prélèvements...), des messages brefs de remontée d'informations, des bons de commande et de livraison.
S22 - EC de discerner sur le terrain les informations utiles à l'entreprise.	SFP27 - EC de détecter et de transmettre rapidement ces informations à la personne concernée dans l'entreprise.
S23 - EC de diffuser aux producteurs les informations les concernant.	SFP28 - EC de distribuer les documents et publications de l'entreprise et de transmettre les informations demandées.
	SFP29 - EC de respecter les décisions de l'entreprise dans sa communication aux producteurs.
	SFP30 - EC de respecter une obligation de confidentialité entre producteurs.

BLOC DE COMPETENCES 2 : CONDUITE EN SECURITE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE COLLECTE	
Savoirs	Savoir-faire professionnels
CONDUIRE ET ENTRETENIR	
S1 - Être titulaire du permis poids lourd conforme au véhicule utilisé et des FIMO/FCO	SFP1 - Être capable (EC) de conduire le véhicule de façon sécurisée en toutes circonstances.
S2 - Être capable (EC) de citer les différents types de véhicules de collecte et équipements.	SFP2 - EC de conduire tous types de véhicules de collecte et d'utiliser leurs équipements.
	SFP3 - EC de prendre connaissance des consignes d'une tournée et de s'adapter aux changements.
S3 - EC de citer les points de contrôle du camion (niveaux d'eau, d'huile, gas-oil, éclairage, état des pneus...) et les documents de bord.	SFP4 - EC de contribuer à l'entretien des véhicules.
S4 - EC de décrire le principe de fonctionnement des principaux organes du véhicule et les risques principaux de panne.	SFP5 - EC d'effectuer le pré-diagnostic d'une panne. Selon le cas, assurer l'auto-dépannage ou faciliter l'intervention du dépanneur par la qualité des observations transmises.
S5 - EC de décrire les principes de la conduite d'un camion-citerne en fonction des aléas (taux de remplissage de la citerne, conditions climatiques.)	SFP6 - EC de conduire un véhicule de façon adaptée en toutes circonstances.
	SFP7 - EC d'assurer la sécurisation du camion après le chargement et après les opérations de dépotage.
S6 - EC de citer les procédures de dépotage (lavage, pesée, dépotage...).	SFP8 - EC de réaliser le dépotage, suivant les préconisations de l'entreprise.
SECURITE	
S7 - Être capable (EC) de citer les différents types de dangers, les zones et contextes à risques.	SFP9 - Être capable (EC) d'identifier les conséquences de ces risques pour les personnes, les matériels et l'entreprise.
	SFP10 - EC de respecter les règles, consignes et procédures en matière de prévention et d'accidents.
S8 - EC de citer les règles de sécurité et les règles élémentaires de gestes et postures de son poste.	SFP11 - EC d'appliquer les bonnes pratiques de sécurité du Chauffeur-Ramasseur (gestes et postures).
S9 – EC de connaître les interlocuteurs de la sécurité de l'entreprise et leur rôle.	SFP12 - EC de mettre en œuvre les actions de prévention, de remonter les informations relatives aux éventuels dysfonctionnements et de contribuer aux améliorations nécessaires.

HYGIENE	
S10 - EC de décrire les circuits de nettoyage et les types de produits utilisés (véhicule et autres).	SFP13 - EC de réaliser les nettoyages sous sa responsabilité.
	SFP14 - EC d'assurer la propreté du véhicule, de la cabine et des citernes (intérieur et extérieur).
S11 - EC de décrire les principes et modes opératoires de nettoyage des tanks à lait.	SFP15 - EC de contrôler les points critiques de salissures (coudes, raccords, joints...).
	SFP16 - EC de lancer le nettoyage des tanks quand nécessaire.
S12 - EC de citer les règles d'hygiène applicables dans l'entreprise et principalement à son poste.	SFP17 - EC de réaliser des règles d'hygiène générale : propreté des tenues vestimentaires/ lavage de mains fréquent...
	SFP18 - EC de maintenir l'hygiène de son poste de travail.
	SFP19 - EC d'avoir une hygiène de vie compatible avec des horaires nocturnes et/ou décalés
ENVIRONNEMENT	
S13 - EC d'identifier les différents types de déchets ou de rejets.	SFP20 - EC de réaliser le tri sélectif et d'agir pour minimiser les déchets et / ou les rejets.
S14 - EC d'expliquer les différentes sources d'énergie ou ressources utilisées sur le poste	SFP21 - EC de maîtriser les consommations des ressources via une conduite rationnelle et d'éco conduite.
S15 - EC de citer les risques d'atteinte à l'environnement et les moyens de protection.	SFP22 - EC de repérer un risque pour l'environnement et d'intervenir en fonction de ses responsabilités.